



MAIRIE DE CEYSSAT
PUY-DE-DÔME
Code postal 63210
Téléphone 04 73 87 11 04
Télécopie 04 73 87 18 40
MAIRIE.CEYSSAT@wanadoo.fr

Compte-rendu du conseil municipal du mardi 13 octobre 2020

Ordre du jour :

Travaux : projet de club house – Menuiseries extérieures bâtiments – Chauffage église Allagnat
Location appartement A et B presbytère
Personnel communal : renouvellement de la convention avec le CGFPT relative à la mise en œuvre de la médiation obligatoire
Divers

Absent : J. SAINTIGNY (arrivé à 21 H 30)

Travaux : projet de club house – Menuiseries extérieures bâtiments – Chauffage église Allagnat

Seul le projet de club house est étudié par le conseil municipal, les devis concernant les 2 autres projets n'étant pas parvenus dans les délais.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du Bonus Relance lancée par la Région, la commune peut prétendre à une aide financière pour ce qui concerne le réaménagement des anciens vestiaires de la salle des fêtes en club house qui serait à terme mis à disposition du RCDS par convention. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la réalisation de ces travaux et leur coût estimatif, et demande l'attribution d'une subvention régionale à hauteur de 50 %.

Location appartement A et B presbytère

Suite à la demande de son occupante, le conseil municipal accepte le départ de cette dernière à compter du 31 octobre 2020.

Personnel communal : renouvellement de la convention avec le CGFPT relative à la mise en œuvre de la médiation obligatoire

Le conseil municipal accepte l'avenant à cette convention prolongeant la période d'expérimentation jusqu'au 31 décembre 2020, cette prestation étant gratuite.

Divers

Repas des Aînés : le Maire informe le conseil municipal que les membres du CCAS ont décidé d'annuler le traditionnel repas qui devait se tenir le 13 décembre en raison de la crise sanitaire. Des plateaux repas à emporter seront proposés aux aînés. Il précise que l'âge pour être invité est repoussé à 65 ans à compter de cette année.

A la demande du CLIC Senior Montagne, le conseil municipal désigne Mme Chantal NICOLAS en qualité de référente communale.

A Ceysnat, le 16 octobre 2020.
La secrétaire de séance,

Florence SAUVADET.